

Conseil Municipal

Le lundi 13 mai 2019, à 19 h 00, le Conseil Municipal s'est réuni sous la présidence de Monsieur Pierre FOUCHET, Maire.

Présents : Mmes BARDELOT Nicole, CROS Patricia, JACQUET Stéphanie, LAUGERAT Odile, RAIMBAULT Martine, TAILLANDIER Armelle, MM. ASSADET Alain, BERGERAULT Erick, BLAIN Claude, FERRIERE Laurent, FOUCHET Pierre, PHILIPPE Narcisse, NOUAT Christian et REMANJON Patrice.

Absente excusée : Mme CHARPENTIER Céline

Absents excusés ayant délégué pouvoir : M. AUDIOT Francis (*ayant délégué pouvoir à Mme JACQUET Stéphanie*), M. KOENIG Jean-Marc (*ayant délégué pouvoir à M. FOUCHET Pierre*).

Secrétaire de séance : Mme RAIMBAULT Martine.

Monsieur le Maire donne lecture du compte-rendu de la dernière séance et passe à l'ordre du jour.

MAISON MEDICALE : le Maire fait part au Conseil Municipal qu'une réunion a eu lieu récemment entre les différents interlocuteurs, professionnels de santé à propos du projet de construction d'une maison médicale pluridisciplinaire. A cette occasion il a recueilli l'aval de tous les participants et la construction pourrait débuter à la fin de cette année. Une autre réunion est par ailleurs programmée en juin prochain avec l'A.R.S.(Agence Régionale de Santé).

DEMANDE DE SUBVENTION POUR TRAVAUX DE LA ROUTE DES AIX : une esquisse des travaux d'aménagement de la route des Aix, reprenant les avis du Conseil Municipal, est présentée ainsi qu'une nouvelle estimation financière de ce projet. Il décide également de demander une participation financière auprès de l'Etat (DETR), de la Région et du Conseil Départemental. Ces travaux pourraient débuter dès le retour des accords de subvention attendus, pour une durée de 4 mois avec une fermeture totale à la circulation (sauf riverains) de 2 mois. Le Conseil Municipal accepte cette nouvelle proposition ainsi que le plan de financement soumis.

PROPOSITION DE VENTE D'UN TERRAIN : le terrain communal de l'Echaudement (proche du hameau « les Rappereaux ») n'a toujours pas été vendu à ce jour. Les personnes intéressées peuvent se renseigner à la mairie et soumettre une offre avant le 6 juin prochain.
Par ailleurs, le terrain communal du Clos de Bonnefond sera borné par un géomètre avant sa vente à l'actuel fermier.

COMPTE-RENDU DES COMMISSIONS MUNICIPALES : l'adjoint chargé des espaces verts informe le Conseil Municipal que les plantations de fleurs débuteront la semaine prochaine (semaine 21). Le terrain de pétanque, rue de la Liberté a été refait (un nouveau a déjà été réalisé à l'Etang communal). L'achat de décorations lumineuses de Noël vient d'être fait en vue de leur mise en place rue du Château. L'opération broyage de végétaux par les particuliers, avec la Communauté de Communes Terres du Haut Berry, sera reconduite pour cette année le samedi 12 octobre sur l'espace communal rue de Fontbertrange, une information relatant cette action sera bien entendu diffusée auprès de la population.
L'adjointe chargée de l'enfance et de la jeunesse fait part des problèmes rencontrés pour le remplacement de plusieurs agents au restaurant scolaire. L'opération plantations de pommes de terre sera renouvelée cette année dans une parcelle laissée gracieusement à la disposition de la Commune par le domaine du Château de Menetou-Salon, permettant ainsi un circuit on ne peut plus court pour l'approvisionnement du restaurant scolaire.

L'adjointe chargée de l'animation et des associations donne connaissance du programme des festivités des 13 et 14 juillet. L'Ecole de cirque de Bourges offrira deux représentations sous un chapiteau dressé au stade municipal le 13 juillet en fin de soirée ainsi qu'en début d'après-midi le 14 juillet à la place du concours de pêche au Vivier qui sera supprimé. Sont donc prévus au programme des festivités du 14 juillet: en début de matinée, grand concours de boules sur la place du haut du bourg ; à 10 h 00, rallye photo qui débutera dans la cours de l'Ecole, rue de la Mairie; l'après-midi, jeux divers; le soir, casse-croûte dans la cour de l'Ecole rue de la Mairie, retraite aux flambeaux jusqu'au stade où sera tiré le feu d'artifice; bal à la salle des Fête animé par DJ Feel. En début de matinée, un grand concours de boules aura lieu sur la place du haut du bourg. Elle fait part également des animations à venir : samedi 18 mai inauguration de l'exposition « La Conquête de l'Ouest » à la bibliothèque municipale à partir de 17 h 00 ; dimanche 19 mai randonnée pédestre organisée par la P'tite Tribu ; samedi 25 mai : trail des Terres du Haut Berry.

AFFAIRES ET INFORMATIONS DIVERSES : Les jurés d'Assises devant former la liste du jury criminel pour 2020 seront tirés au sort le samedi 8 juin 2019 à 11 h 00 à la Mairie (3 personnes pour Menetou-Salon) ;

Le Maire informe l'assemblée que suite à la vérification des équipements sportifs par une société de contrôle, un but du terrain de football a été endommagé car il a subi une force supérieure à la norme. De plus des rapports erronés ont été reçus. Des échanges ont été faits auprès de la société qui a souhaité obtenir des devis pour le remplacement dudit but. Le paiement de la facture de ces prestations est actuellement gelé.

Le Conseil Municipal accepte de verser une subvention à l'Ecole de natation de Saint Martin d'Auxigny et regrette de ne pas pouvoir honorer une autre demande.

Le Conseil Municipal accepte les 2 décisions modificatives proposées pour l'écriture comptable d'un trop perçu de taxe d'aménagement ainsi qu'un trop perçu de subvention.

Séance levée à 21 h 30.